

# Rapport annuel

## Mise en œuvre de la politique environnementale et du plan vert 2012-2015

Année : 2014



Service de l'environnement  
Février 2015

***La politique environnementale et le plan vert 2012-2015 ont été adoptés le 9 juillet 2012. Ce rapport illustre les réalisations environnementales de la Municipalité durant la troisième année de mise en œuvre.***

## **INTRODUCTION**

Année après année, Saint-Donat poursuit ses activités de protection et de mise en valeur de l'environnement sur son territoire. À la suite de l'adoption de sa première politique environnementale en 2012, la Municipalité a souhaité démontrer toute son implication dans ce domaine. Dans le but de s'assurer que cette politique soit réaliste et réponde bien aux attentes du milieu, elle a entièrement été rédigée à l'interne par le Service de l'environnement.

Les actions à réaliser pour atteindre les objectifs fixés dans la politique sont regroupées dans le plan vert 2012-2015. Le rapport annuel de mise en œuvre vise à faire un récapitulatif des actions qui ont été posées depuis 2012 afin d'être présenté au Comité consultatif en environnement pour recueillir leurs commentaires ou recommandations. Il permet également d'expliquer les difficultés rencontrées dans la réalisation de certaines actions et, enfin, de décrire des actions supplémentaires qui ont été posées sans que ces dernières apparaissent dans le plan vert. Bonne lecture!

## **RAPPEL DES ENGAGEMENTS ET ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE**

### **1. Protéger, conserver et mettre en valeur les ressources naturelles du territoire**

Ceci équivaut à assurer la préservation et la valorisation des ressources naturelles du territoire de la Municipalité de Saint-Donat, puisqu'elles sont au cœur de l'économie locale et de la qualité de vie des citoyens. Cet engagement sera réalisé en :

- Multipliant les nouvelles mesures afin de préserver et améliorer l'état des milieux naturels;
- Conservant et améliorant les acquis environnementaux déjà établis;
- Mettant en œuvre et ajustant la réglementation municipale en matière d'environnement;
- Sensibilisant la population afin qu'elle participe aux changements proposés.

### **2. S'inscrire en tant que modèle municipal de gestion environnementale**

C'est faire preuve d'avant-gardisme et d'initiative en gestion environnementale afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de les inciter à adopter de saines habitudes et d'agir en tant que modèle pour d'autres municipalités. Pour cela, la Municipalité s'engage à :

- Agir en tant que modèle pour les citoyens;
- Adopter une démarche de gestion intégrée en mettant à contribution tous les services de la Municipalité pour la réalisation des dossiers relatifs à la conservation de l'environnement;
- S'inscrire et adhérer à une démarche d'amélioration continue;
- Favoriser la concertation des acteurs locaux en environnement;
- Respecter la législation et la réglementation environnementale des gouvernements provincial et fédéral.

### **3. Intégrer les principes du développement durable**

C'est adopter une vision intégrée de la gestion municipale en tenant compte des trois sphères du développement durable que sont la protection de l'environnement, la croissance économique et l'équité sociale. En ce sens, la Municipalité s'engage à :

- S'assurer que les orientations de la politique environnementale soient en adéquation avec le plan stratégique de développement durable, la politique familiale et le plan d'urbanisme;
- À prendre en compte les trois composantes du développement durable pendant l'analyse des nouveaux projets;
- Agir sans compromettre la capacité des futures générations de citoyens à répondre à leurs besoins.

## LES THÈMES

- 1. L'EAU :** Regroupe des enjeux liés à la protection des lacs et des cours d'eau, au contrôle des rejets des eaux usées, de la consommation responsable et de la qualité de l'eau potable et de la gestion des eaux pluviales.
- 2. LA BIODIVERSITÉ :** Regroupe des enjeux liés à l'aménagement durable de la forêt, à la protection et à la mise en valeur des milieux humides ainsi qu'à l'amélioration des connaissances relatives aux espèces fauniques et floristiques de Saint-Donat.
- 3. LES PAYSAGES :** Ce thème a pour objectifs de protéger et de mettre en valeur les paysages naturels et urbains.
- 4. LE SOL :** Le contrôle de l'érosion du sol ainsi que l'encadrement de l'exploitation des carrières et sablières sont les principaux enjeux de ce thème.
- 5. LES MATIÈRES RÉSIDUELLES :** On y retrouve l'objectif de réduction des quantités de matières résiduelles destinées à l'enfouissement des secteurs résidentiels et commerciaux grâce à l'augmentation du recyclage et du compostage, mais aussi l'objectif de l'amélioration des services offerts à l'Écocentre.
- 6. LES NUISANCES SONORES ET LUMINEUSES :** Ce thème rassemble les enjeux associés à l'encadrement des sources de pollution lumineuse et sonore.
- 7. L'AIR :** La réduction des émissions de gaz à effet de serre est au centre de cet enjeu.
- 8. LES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES MUNICIPALES :** Cet enjeu consiste à assurer la mise en place de processus administratifs favorisant le développement durable et la consommation responsable des ressources dans nos activités. Ce thème regroupe également les enjeux liés à l'éducation relative à l'environnement et à l'implication de la communauté dans les dossiers de protection de l'environnement.

## BILAN 2014 DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN VERT 2012-2015

Le bilan est organisé par thèmes puis par objectifs. Seuls les actions et objectifs prévus en 2014 sont décrits dans le bilan. La couleur des tableaux de chaque section diffère selon le thème. Exemple de la structure :

| Objectif   |   |   |
|--|---|---|
| <i>Action :</i>  |   | Échéancier                              |
|  |   | Service responsable de l'action         |
| Réalisations spécifiques de l'année X :                                | Réalisations spécifiques de l'année Y : | Réalisations spécifiques de l'année X : |
| Réalisations cumulatives (si l'échéancier comporte plusieurs années) : |   |   |
| Difficultés rencontrées :  |   |   |
| Améliorations requises :   |   |   |

Les sections « réalisations », « difficultés rencontrées » et « améliorations requises » sont complétées par le service municipal responsable de l'action et transmises au Service de l'environnement.

## THÈME 1 : L'EAU

**Objectif 1 : Préserver la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau tout en améliorant leur accessibilité**

*Action : Poursuivre le programme de surveillance de la qualité de l'eau des lacs*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

Lacs échantillonnés

- Archambault
- Beauchamp
- Bouillon
- Croche
- Des Aulnes
- Élan
- La Clef
- Léon
- Montagne-Noire
- Ouareau
- Pimbina
- Rochemaure
- Sylvère

Total de 51 échantillons.

Réalisations

spécifiques 2013 :

Lacs échantillonnés

- Archambault
- Baribeau
- Beauchamp
- Blanc
- Bœuf
- Bouillon
- Croche
- Élan
- La Clef
- Montagne-Noire
- Ouareau
- Pimbina
- Provost
- Rochemaure
- Sylvère

Total de 60 échantillons.

Réalisations

spécifiques 2014 :

Lacs échantillonnés

- Archambault
- Baribeau
- Beauchamp
- Blanc
- Bœuf
- Croche
- Des Aulnes
- La Clef
- Major
- Montagne-Noire
- Ouareau
- Pimbina
- Provost
- Sylvère

Total de 42 échantillons.

Réalisations cumulatives : Les échantillons se déroulent aux mois de juin, juillet et août pour l'analyse du phosphore total, du carbone organique dissous et de la chlorophylle *a* sur une période de trois jours. Les résultats des échantillons sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité où un lien est raccordé au site du ministère de l'Environnement. Depuis le début du programme en 2010, 255 échantillons ont été réalisés.

Difficultés rencontrées : Reprise d'échantillons due à leur température trop élevée ou trop basse lors de leur réception.

Améliorations requises : Aucune.

**Objectif 1 : Préserver la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau tout en améliorant leur accessibilité**

*Action : Préserver la réalisation du programme de caractérisation des rives des lacs et cours d'eau*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

Rives caractérisées pour la première fois du Groupe 3 :  
 -Beauchamp  
 -Bouillon  
 -Élan  
 -Léon  
 -Pimbina  
 -Provost

Total de 387 lots riverains s'étendant sur 31,8 km de rive. Le bilan de la caractérisation donne un résultat de 87 % de conformité à la renaturalisation des rives de ces lacs.

Réalisations spécifiques 2013 :

Rives caractérisées pour la deuxième fois du Groupe 1 :  
 -Rivière Blanche  
 -Blanc  
 -Montagne-Noire,  
 -Ouareau  
 -Sylvère

Total de 1071 lots riverains s'étendant sur 46.8 km de rive. Le bilan de la caractérisation donne un résultat moyen de 90 % de conformité et de problématique mineure pour ces lacs.

Réalisations spécifiques 2014 :

Rives caractérisées pour la deuxième fois du groupe 2 :  
 -Archambault  
 -Baribeau  
 -Bœuf  
 -Des Aulnes  
 -La Clef  
 -Major  
 -Rochemaure

Total de 1075 lots riverains s'étendant sur 84.2 km de rive. Le bilan de la caractérisation donne un résultat moyen de 94 % de conformité et de problématique mineure pour ces lacs.

Réalisations cumulatives : Des comparaisons ont pu être effectuées pour les lacs qui ont été caractérisés une deuxième fois. En 2013, une diminution de 17 % a été constatée pour le lac Sylvère, 36 % pour le lac Ouareau, 18 % pour le lac de la Montagne-Noire, 20 % pour la rivière et de 34 % pour le lac Blanc au niveau des problématiques majeures.

En 2014, une diminution de 32 % a été constatée pour le lac Archambault, 30 % pour le lac Baribeau, 17 % pour le lac Bœuf, 41 % pour le lac Des Aulnes, 35 % pour le lac La Clef et 36 % pour le lac Rochemaure au niveau des problématiques majeures.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Le lac Croche (321 lots) a été déplacé du groupe du groupe 1 au groupe 3 afin d'équilibrer le nombre de lots caractérisés par année. La deuxième caractérisation du groupe 3 aura lieu en 2015.

**Objectif 1 : Préserver la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau tout en améliorant leur accessibilité**

*Action : Conserver et appliquer la réglementation municipale sur la renaturalisation des rives*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :  
 Au printemps, 228 inspections ont été réalisées pour les lacs du Groupe 1 : Ouareau, Blanc, Sylvère et Croche. 46 nouvelles inspections ont eu lieu en automne 2012.

Les 228 premières inspections ont été réalisées suite à l'envoi d'avis d'infraction au printemps 2011 pour ces lacs. Les 46 inspections de l'automne 2012 représentent le nombre de lots riverains n'ayant pas réalisé le travail suite à l'inspection du printemps 2012. Ces 46 lots ont reçu durant l'été 2012 un deuxième avis d'infraction.

Le programme de caractérisation s'est poursuivi pour les lacs du Groupe 3 pour une première caractérisation : Beauchamp, Bouillon, Élan, Léon, Pimbina, Provost et Montagne-Noire.

Réalisations spécifiques 2013 :  
 Au printemps, 154 inspections ont été effectuées pour le Groupe 2 : les lacs Baribeau, Archambault, des Aulnes, la Clef, Major et Rochemaure. 25 nouvelles inspections ont eu lieu à l'automne 2013.

Les 154 premières inspections ont été réalisées suite à l'envoi d'avis d'infraction au printemps 2012 pour ces lacs. Les 25 de l'automne 2013 représentent le nombre de lots riverains n'ayant pas réalisé le travail suite à l'inspection du printemps 2013.

Le programme de caractérisation s'est poursuivi pour les lacs du Groupe 1 pour une deuxième caractérisation : Sylvère, Ouareau, Blanc et la Rivière Blanche.

Réalisations spécifiques 2014 :  
 Au cours de l'été, une mise à jour des inspections a eu lieu en inspectant les trois groupes de caractérisation des rives, pour un total de 73 inspections : 25 inspections pour le Groupe 2, 29 inspections pour le Groupe 3 et 17 inspections pour le groupe 1.

39 deuxièmes avis ont été envoyés aux adresses où aucun changement n'a été constaté suite au premier avis pour les groupes 2 et 3. Deux constats d'infractions ont été envoyés pour le groupe de caractérisation 1.

Le programme de caractérisation s'est poursuivi pour les lacs du groupe 2 pour une deuxième caractérisation : Archambault, Baribeau, Bœuf, Des Aulnes, La Clef, Major et Rochemaure.

Réalisations cumulatives : En saison estivale, la Municipalité a distribué en 2012, 2013 et 2014, des semences mélangées à des mycorhizes aux citoyens pour remettre leur rive en état végétal. À ce jour, plus de 453 lettres de premier avis d'infraction, 73 lettres de deuxième avis ont été envoyées ainsi que deux constats d'infraction.

Difficultés rencontrées : Certains citoyens sont encore récalcitrants à renaturaliser leur rive. La méthode de démonstration d'un constat d'infraction est spécifique, elle nécessite l'aide d'un technicien en arpentage.



Améliorations requises : Poursuivre les efforts de sensibilisation et d'aide technique pour les citoyens en infraction. Acheter plus d'arbustes ainsi que de continuer la distribution de semences et d'arbres.

**Objectif 1 : Préserver la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau tout en améliorant leur accessibilité**

*Action : Maintenir la surveillance et la sensibilisation relativement aux épisodes d'apparition de fleurs d'eau de cyanobactéries*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

Il y a eu officiellement deux cas d'apparition de fleur d'eau d'algue bleu-vert; soit au lac Beauchamp (plage de la Boulaie) et au lac Provost (chemin de la Savane).

À l'automne, trois nouveaux cas ont été identifiés, au lac Ouareau (chemin du Quai), au lac Archambault (Agora nautique) et au lac Croche (Bassin 6). Les épisodes d'automne ont été plus sévères, mais la saison de baignade étant terminée, le Ministère n'a pas effectué de tests de laboratoire.

Réalisations

spécifiques 2013 :

Il y a eu un seul cas d'apparition de fleur d'eau d'algue bleu-vert rapporté durant l'été au lac Beauchamp (plage de la Boulaie) à la Municipalité.

Durant l'automne, un seul cas a été rapporté à la ville, soit au lac Ouareau près du chemin du Quai.

Réalisations

spécifiques 2014 :

Il y a deux cas signalés aux lac Ouareau et Beauchamp durant l'été. Le ministère de l'Environnement ne les a pas considérés comme inquiétants, aucune analyse n'a été effectuée.

À l'automne, aucun cas de cyanobactéries n'a été répertorié.

Réalisations cumulatives : La concentration des fleurs d'eau retrouvées durant ces années ne requérait pas d'intervention de limitation ou d'interdiction des activités récréatives. Les cyanobactéries ne se trouvaient que sur quelques mètres carrés et elles ont persisté entre 12 et 24 h.

En conclusion, les épisodes de cyanobactéries de ces trois années furent peu nombreux, courts, très localisés et ne requéraient pas de restrictions de baignade.

Difficultés rencontrées : Certains citoyens confondent les cyanobactéries avec les plantes aquatiques ou les algues filamenteuses. Dans d'autres cas, ils omettent de communiquer ou communiquent trop tard leur observation au ministère de l'Environnement ou à la Municipalité. Il est donc impossible de faire le suivi ou un échantillonnage. Le ministère ne fait plus d'analyse d'eau pour les lacs où des cyanobactéries ont déjà été répertoriées.

Améliorations requises : Aucune.

**Objectif 1 : Préserver la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau tout en améliorant leur accessibilité**

*Action : Favoriser et améliorer l'accès aux plans d'eau de Saint-Donat*

2012 -13-14-15

Parcs et bâtiments

Réalisations spécifiques 2012 :

Des plantations ont été effectuées au débarcadère du lac Ouareau pour renaturaliser la rive. Des analyses ont été effectuées pour remettre en état le quai au lac Archambault où des morceaux de béton sont tombés.

Réalisations spécifiques 2013 :

En 2013, un nouveau quai pour le lac Ouareau a été acheté et sera installé dès le printemps 2014.

Réalisations spécifiques 2014 :

Le nouveau quai au lac Ouareau a été installé.  
Les autres accès aux lacs ne nécessitent pas d'amélioration pour l'instant.

Réalisations cumulatives : Les panneaux d'information d'accès aux plans d'eau ont été mis à jour annuellement.

Difficultés rencontrées : Certains utilisateurs ne respectent pas les consignes d'utilisation des accès. Le Comité patrouille nautique a identifié des problèmes de surveillance des lacs en fin de journée.

Améliorations requises : Mettre en œuvre les recommandations du Comité de patrouille nautique afin de mieux encadrer et contrôler les accès.

**Objectif 1 : Préserver la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau tout en améliorant leur accessibilité**

*Action : Mesurer les impacts environnementaux et contrôler, si nécessaire, les sources de polluants provenant des sites commerciaux*

2014

Environnement

Réalisations spécifiques 2014 : Un suivi de dossier au sujet d'un camping a été effectué auprès du ministère de l'Environnement.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.

## Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement

Action : Poursuivre l'application du règlement sur la gestion des installations septiques

2012-2013-2014-2015

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

178 formulaires ont été envoyés, 5 installations ont été identifiées comme non fonctionnelles et 29 formulaires n'ont pas encore été retournés au 30 novembre 2012.

Réalisations spécifiques 2013 :

85 formulaires ont été envoyés, 2 installations ont été identifiées comme non fonctionnelles et 27 formulaires n'ont pas encore été retournés. Aussi, un suivi a été fait pour les 29 formulaires non envoyés de l'année 2012.

Réalisations spécifiques 2014 :

108 formulaires ont été envoyés, aucune installation septique n'a été identifiée non fonctionnelle, et 43 formulaires n'ont pas encore été retournés. Aussi, un suivi a été fait pour les 27 formulaires non envoyés de l'année 2013.

Sept constats d'infractions ont été envoyés aux résidents qui n'ont pas retourné leur formulaire complété.

Réalisations cumulatives : La réglementation a été révisée en 2012 suite aux recommandations du Comité consultatif en environnement. Elle inclut à présent des fréquences différentes de reprise des tests de bon fonctionnement, en fonction du type de fosse septique installée il y a plus de 20 ans (4 ans ou 8 ans). Le nouveau règlement inclut également un nouveau protocole à l'attention des professionnels qui vérifient les installations septiques, ainsi qu'un nouveau formulaire, plus complet. Enfin, les dates de reprise du second test ont été modifiées afin de répartir équitablement le nombre d'installations à faire vérifier annuellement.

Difficultés rencontrées : Plusieurs résidents n'ont pas complété leur formulaire.

Améliorations requises : Aucune.

**Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement**

*Action : Compléter l'inventaire et le diagnostic des fosses septiques initié par la MRC de Matawinie*

2013-14-15

Urbanisme

Réalizations spécifiques 2013 : Aucune.

Réalizations spécifiques 2014 : Aucune.

Réalizations cumulatives : Le Service de l'urbanisme se base sur l'inventaire qui a déjà été fait par la MRC de Matawinie, par manque de ressources pour le compléter.

Difficultés rencontrées : Manque de ressources.

Améliorations requises : Effectuer une mise à jour de l'inventaire l'année prochaine.

**Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement**

*Action : Réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'un système de gestion municipale des vidanges et des inspections des installations septiques*

2013-14

Environnement

Réalizations spécifiques 2013 : Aucune.

Réalizations spécifiques 2014 : Aucune.

Réalizations cumulatives : Une étude a déjà été effectuée en 2011. Elle a démontré que le regroupement de citoyens permettrait de réduire les coûts.

Difficultés rencontrées : Trouver une solution sans augmenter la charge de travail ni les ressources humaines de la Municipalité.

Améliorations requises : Inciter les associations de lacs à organiser des regroupements de résidents pour obtenir des tarifs préférentiels.

| Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement  |   |
|---|---|
| <i>Action : S'assurer du bon fonctionnement des installations septiques, en particulier celles situées à proximité des plans d'eau</i>  | 2013-14-15                              |
|   | Environnement                           |
| Réalisations spécifiques 2013 : Aucune.   | Réalisations spécifiques 2014 : Aucune. |
| Réalisations cumulatives : La méthode de vérification des installations septiques à proximité des plans d'eau est présentement la même que pour l'ensemble des installations septiques. |   |
| Difficultés rencontrées : Aucune.   |   |
| Améliorations requises : Entreprendre des actions spécifiques pour augmenter les vérifications de ces installations.  |   |

| Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement   |   |   |
|--|---|---|
| <i>Action : Informer les citoyens sur les programmes de financement existants pour le remplacement d'une installation septique déficiente</i>                              | 2012-13-14-15                           |   |
|  | Urbanisme                               |   |
| Réalisations spécifiques 2012 : Aucune.  | Réalisations spécifiques 2013 : Aucune. | Réalisations spécifiques 2014 : Aucune. |
| Réalisations cumulatives : L'information est fournie aux citoyens dans l'application du règlement au quotidien selon la procédure (lorsque le citoyen en fait la demande). |   |   |
| Difficultés rencontrées : Aucune.  |   |   |
| Améliorations requises : Ajouter un onglet sur le site Internet afin de diriger les citoyens vers les informations concernées.   |   |   |

## Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement

*Action : Maintenir l'exploitation du système de traitement des eaux usées du village en conformité avec les normes de rejets fixées par le gouvernement*

2012-13-14-15

Travaux publics

### Réalisations spécifiques 2012 :

Pour 2011, la note concernant le respect des exigences de rejets est de 100 % tandis que la note concernant l'exécution du programme de suivi est de 97 % due à un retard de transmission de données en février 2011. Une section du site Internet de la Municipalité est consacrée aux respects des normes de rejets.

### Réalisations spécifiques 2013 :

Pour 2012, la note concernant le respect des exigences de rejets est de 100 % tandis que la note concernant l'exécution du programme de suivi est de 86 %, dû à un retard de transmission de données. Une section du site Internet de la municipalité est consacrée aux respects des normes de rejets. Une usine de déphosphatation a été mise en opération en juin 2013 dont l'objectif est de diminuer la norme de rejet de phosphore. Celle-ci initialement à 1 mg/L est descendue à 0.3 mg/L.

### Réalisations spécifiques 2014 :

Pour 2013, la note concernant le respect des exigences de rejets est de 57 % tandis que la note concernant l'exécution du programme de suivi est de 97 %. L'absence de dosage d'alun du 1er janvier au 25 juin explique le non-respect de l'exigence de rejet en phosphore total, ce qui a eu une répercussion sur la note de rejet total (57 %).

Réalisations cumulatives : Étant donné que le rapport du ministère des Affaires Municipales sur le suivi des ouvrages d'assainissement des municipalités du Québec ne sort que l'année suivante, les résultats communiqués sont ceux de l'année précédente.

Difficultés rencontrées : De nouvelles normes plus contraignantes concernant le traitement du phosphore sont imposées depuis 2013 à la Municipalité, soit 0,3 mg/l (1 mg/l en 2012).

Améliorations requises : Aucune.

| Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement  |  |
|---|--|
| <i>Action : Sensibiliser la population au mode de fonctionnement du système de traitement des eaux usées du village</i>                   | 2013-14                                    |
|   | Environnement                              |
| Réalisations spécifiques 2013 :<br>Aucune.  | Réalisations spécifiques 2014 :<br>Aucune. |
| Réalisations cumulatives : Un onglet du site Web a été mis à jour concernant le sujet du système de traitement des eaux usées du village. |  |
| Difficultés rencontrées : Aucune.   |  |
| Améliorations requises : Aucune.  |  |

| Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement  |  |   |
|---|--|---|
| <i>Action : S'assurer que le réseau soit en bon état et qu'il ne reçoive que des eaux usées</i>                               | 2012-13-14-15  |   |
|   | Travaux publics  |   |
| Réalisations spécifiques 2012 :<br><br>La Municipalité a réalisé la réfection complète du réseau d'égouts de l'avenue du Lac. | Réalisations spécifiques 2013 :<br><br>Aucune fuite du réseau des eaux usées n'a été répertoriée lors des inspections de routine. Il y a seulement des tuyaux qui ont dû être débouchés. | Réalisations spécifiques 2014 :<br><br>Aucune fuite du réseau des eaux usées n'a été répertoriée lors des inspections de routine. |
| Réalisations cumulatives : Aucune.  |  |   |
| Difficultés rencontrées : Aucune.   |  |   |
| Améliorations requises : Effectuer le plan d'intervention de surveillance par système vidéo.                                  |  |   |

## Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement

*Action : Développer un programme d'étude afin d'augmenter l'efficacité du système de traitement des eaux usées au-delà des normes gouvernementales pour l'élimination du phosphore*

2012-13-14

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

Des démarches ont été entreprises auprès d'étudiants au doctorat en génie de l'environnement de l'École de technologie supérieure afin de développer un sujet d'étude doctorale sur le sujet. La planification du projet se poursuivra en 2013. En 2013, la norme de rejet de phosphore passera de 1 mg/l à 0,3 mg/l.

Réalisations spécifiques 2013 :

Des démarches ont été entreprises auprès d'étudiants au doctorat en génie de l'environnement de l'École de technologie supérieure afin de développer une étude doctorale sur le sujet. Le projet n'a malheureusement pas pu avoir lieu par manque de ressources financières.

Réalisations spécifiques 2014 :

Des recherches ont été effectuées sur des stations de traitement (STEP) reconnues ailleurs afin de comparer leurs méthodes et leurs performances de traitement du phosphore. Les méthodes étudiées donnent des résultats avec une performance équivalente ou inférieure à la performance du STEP de la Municipalité.

Réalisations cumulatives : Aucune.

Difficultés rencontrées : La technologie disponible actuelle pour un STEP avec une clientèle de la taille de Saint-Donat ne semble pas pouvoir donner de meilleurs résultats que le 0.2 mg/L de phosphore actuellement obtenu.

Améliorations requises : Aucune.



## Objectif 2 : Contrôler la qualité des eaux usées rejetées dans l'environnement

Action : S'assurer du bon fonctionnement du dépôt des neiges usées municipales

2012-13-14-15

Travaux publics

Réalisations  
spécifiques 2012 :

Aucun suivi n'a été assuré en 2012.

Réalisations  
spécifiques 2013 :

Des échantillonnages d'eau ont été prélevés aux deux piézomètres situés sur le site du dépôt des neiges usées, comme demandé par le ministère de l'Environnement.

À compter du 11 mars 2013, les tests obligatoires à faire pour le Ministère de l'Environnement ont été effectués de même que la prise de photos du site et les suivis hebdomadaires via leur portail Web

Réalisations  
spécifiques 2014 :

Des échantillonnages d'eau ont été prélevés aux deux piézomètres situés sur le site du dépôt des neiges usées, comme demandé par le ministère de l'Environnement. Le Stormceptor a été nettoyé à l'automne.

Réalisations cumulatives : Aucune.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.

| <b>Objectif 3 : Assurer la qualité et la consommation responsable de l'eau potable</b>   |  |  |
|--|--|--|
| <i>Action : Maintenir le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée par la Municipalité conformément aux normes du Règlement sur la qualité de l'eau potable</i>  |  | 2012-2013-2014-2015  |
|  |  | Travaux publics  |
| Réalisations spécifiques 2012 :<br>Les résultats sont demeurés conformes aux normes du gouvernement provincial.  | Réalisations spécifiques 2013 :<br>Un avis d'ébullition d'une durée approximative d'une semaine a été émis lorsque les résultats ont dépassé les normes du gouvernement provincial aux condos des Cimes. | Réalisations spécifiques 2014 :<br>Un seul avis d'ébullition a été émis, probablement dû à une erreur d'échantillonnage. |
| Réalisations cumulatives :<br>Les analyses d'eau du réseau d'aqueduc ont été effectuées conformément au Règlement sur la qualité de l'eau potable, c'est-à-dire 1 fois par semaine à 4 endroits (lieux, fréquence, critères à analyser). |  |  |
| Difficultés rencontrées : Aucune.  |  |  |
| Améliorations requises : Mettre en place un processus rigoureux de suivi et de formation auprès des employés responsables de l'analyse de la qualité de l'eau du réseau d'aqueduc.   |  |  |

| <b>Objectif 3 : Assurer la qualité et la consommation responsable de l'eau potable</b>                          |   |  |
|---|---|--|
| <i>Action : Produire un bilan annuel de l'usage de l'eau potable</i>  |   | 2012-13-14-15  |
|   |   | Travaux publics  |
| Réalisations spécifiques 2012 :<br>Installation de débitmètres.   | Réalisations spécifiques 2013 :<br>Rédaction du bilan annuel. | Réalisations spécifiques 2014 :<br>Rédaction du bilan annuel et présentation au conseil. |
| Réalisations cumulatives : Approbation du bilan par le gouvernement,  |   |  |
| Difficultés rencontrées : Données imprécises sur les débits de nuit à cause d'équipement informatique manquant. |   |  |
| Améliorations requises : Installer des enregistreurs de données.  |   |  |

### Objectif 3 : Assurer la qualité et la consommation responsable de l'eau potable

*Action : Maintenir le programme de détection et de réparation des fuites du réseau d'aqueduc*

2012-13-14-15

Travaux publics

Réalisations spécifiques 2012 :

Seules les fuites apparentes en surface ont été réparées (29 fuites). La détection des fuites non apparentes devra être effectuée par une firme spécialisée. La dernière campagne de détection de fuite date de 2009.

Réalisations spécifiques 2013 :

Le programme de détection et de réparation des fuites continue et 17 fuites apparentes ont été réparées en 2013. La détection des fuites non apparentes est effectuée de façon récurrente par une firme spécialisée grâce à une méthode de corrélation. En 2013, celle-ci a été effectuée par Pierre Goulet Service.

Réalisations spécifiques 2014 :

43 fuites apparentes ont été réparées en 2014. La détection de fuite non apparente sur le territoire a été faite par Pierre Goulet Service, 3 bris ont été localisés. 2 fuites ont été réparées et il en reste une à réaliser au printemps prochain.

Réalisations cumulatives : Réparation des fuites apparentes.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.

### Objectif 4 : Optimiser les techniques de gestion des eaux pluviales

*Action : Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action de gestion des eaux pluviales*

2013-14

Environnement

Réalisations spécifiques 2013 :

Le plan d'action sera réalisé en collaboration avec une équipe d'étudiants en maîtrise de gestion de l'environnement durant l'hiver 2014. Le portrait ainsi que le diagnostic de la problématique sont en cours de rédaction. Le plan d'action sera remis pour la fin avril.

Réalisations spécifiques 2014 :

Le plan d'action des étudiants a été remis à la fin du mois d'avril 2014.

Difficultés rencontrées : Les actions proposées par les étudiants ne sont pas toutes applicables à la Municipalité.

Améliorations requises : Le plan d'action proposé doit être revu et modifié selon les ressources disponibles.

#### Objectif 4 : Optimiser les techniques de gestion des eaux pluviales

*Action : Installer progressivement des unités de traitement des eaux pluviales sur le réseau de collecte des eaux de pluie du village*

2012-13-14-15

Travaux publics

Réalisations  
spécifiques 2012 :

Deux unités de traitement des eaux pluviales ont été ajoutées au réseau pluvial au niveau de la rue Bellevue et de l'avenue du Lac. Auparavant, les eaux pluviales collectées étaient directement rejetées au lac Archambault. Ces unités ont démontré leur efficacité dès leur installation retenant du sable et du gravier, mais également des huiles, de l'essence ainsi que bien d'autres matières flottantes.

Réalisations  
spécifiques 2013 :

Aucune unité de traitement supplémentaire n'a été installée en 2013, depuis celles ajoutées au réseau pluvial au niveau de la rue Bellevue et de l'avenue du Lac. Ces unités ont démontré leur efficacité dès leur installation, retenant du sable et du gravier, mais également des huiles, de l'essence ainsi que bien d'autres matières flottantes.

Réalisations  
spécifiques 2014 :

Aucune unité de traitement supplémentaire n'a été installée. L'efficacité de celles déjà installées reste constante.

Réalisations cumulatives : Suivi de l'efficacité des unités de traitement.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Poursuivre la recherche des points de rejets où un système de traitement pourrait être implanté.

#### Objectif 4 : Optimiser les techniques de gestion des eaux pluviales

*Action : Réaliser une inspection annuelle sur l'état des principaux barrages de castors et contrôler les niveaux d'eau au besoin*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations  
spécifiques 2012 :

Plus d'une vingtaine de barrages de castors ont été inspectés au printemps et à l'automne.

Réalisations  
spécifiques 2013 :

Plus d'une cinquantaine de barrages de castors ont été inspectés jusqu'à maintenant. Une nouvelle méthode d'inspection a été mise en place en accord avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. De plus, la localisation des barrages a été cartographiée. Un trappeur certifié a été engagé pour coordonner les travaux de démantèlement des barrages de castors.

Réalisations  
spécifiques 2014 :

22 barrages de castors ont été inspectés à l'automne.

Difficultés rencontrées : L'accès parfois difficile aux barrages pour les localiser. Déterminer la dangerosité d'un barrage est assez compliqué (analyse de risques).

Améliorations requises : Élaborer une nouvelle cartographie des barrages de castor dès 2015.

| <b>Objectif 4 : Optimiser les techniques de gestion des eaux pluviales</b>   |  |   |
|--|--|---|
| <i>Action : Valider le bon dimensionnement des ponceaux de cours d'eau des chemins publics et apporter des correctifs au besoin</i>  |  | 2012-13-14-15   |
|  |  | Travaux publics   |
| Réalisations spécifiques 2012 :<br>Aucune action particulière.   | Réalisations spécifiques 2013 :<br>Aucune action particulière. | Réalisations spécifiques 2014 :<br>Le ponceau du ruisseau Gratton a été remplacé par un ponceau plus grand au diamètre approprié. |
| Réalizations cumulatives : Des ponceaux ont été remplacés suite à des bris ou à leur fin de vie en 2012, 2013 et 2014. La validation du bon dimensionnement a été effectuée avant leur remplacement. |  |   |
| Difficultés rencontrées : Difficulté de prévoir et de commander un ponceau avec un bon diamètre lorsqu'on agit lors d'un bris, puisqu'il faut rétablir le lien routier rapidement.                   |  |   |
| Améliorations requises : Voir la possibilité d'octroyer un mandat afin de valider le dimensionnement de certains ponceaux ayant atteint leur fin de vie et les changer avant un bris.                |  |   |

| <b>Objectif 4 : Optimiser les techniques de gestion des eaux pluviales</b>   |   |
|--|---|
| <i>Action : Faire la promotion des techniques de récupération, de réutilisation et d'infiltration des eaux de pluie sur les terrains résidentiels</i>  | 2013-2014   |
|  | Environnement   |
| Réalisations spécifiques 2013 :<br>Aucune action spécifique.   | Réalisations spécifiques 2014 :<br>Du porte-à-porte a été effectué dans le centre-ville de Saint-Donat dans le cadre d'un projet pilote au sujet de l'économie d'eau potable ainsi que de la distribution de dépliants informatifs. |
| Réalizations cumulatives 2013 et 2014 : Dix barils récupérateurs d'eau de pluie ont été tirés au sort lors d'un tirage à la Fête de la famille et de l'environnement au mois de juin. Des explications étaient données aux citoyens qui visitaient le kiosque du Programme d'économie d'eau potable et un document explicatif accompagnait chacun des barils. Des livres sur le sujet ont également été achetés dans le cadre du projet d'achat de manuels pour la bibliothèque. |   |
| Difficultés rencontrées : Aucune.  |   |
| Améliorations requises : Aucune.   |   |

## THÈME 2 : LA BIODIVERSITÉ

**Objectif 5 : Aménager et exploiter la forêt de façon écosystémique et durable, en partenariat avec les intervenants des secteurs privés et publics**

*Action : Poursuivre les programmes de don et de plantation d'arbres indigènes pour les terrains publics et privés*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

Près de 1 500 arbres ont été distribués ainsi que plusieurs centaines d'échantillons de semences d'espèces herbacées.

Réalisations spécifiques 2013 :

Près de 1 000 arbres et 200 arbustes étaient disponibles au kiosque de l'environnement à la Fête de la Famille et de l'environnement. Ce qui n'a pas été donné lors de cette journée a été distribué durant l'été ou planté par le Service de l'environnement. Aussi, plusieurs centaines d'échantillons de semences d'espèces herbacées ont été distribués durant la saison estivale. De plus, 22 arbres ont été plantés dans le village sur la rue principale.

Réalisations spécifiques 2014

Les mêmes réalisations ont été produites pour la Fête de la Famille et de l'environnement. Cette année, 29 arbres supplémentaires ont été plantés sur la rue principale.

Réalisations cumulatives : Don d'arbres et de semences annuellement.

Difficultés rencontrées : Il y a moins de personnes qui ont demandé des arbres et des arbustes cette année. Le Service de l'environnement en a utilisé plusieurs pour des projets afin de ne pas les perdre.

Améliorations requises : Avoir une plus grande diversité d'espèces d'arbres. Inclure un pourcentage de boisement obligatoire pour les résidences dans le secteur urbain.

**Objectif 5 : Aménager et exploiter la forêt de façon écosystémique et durable, en partenariat avec les intervenants des secteurs privés et publics**

*Action : Poursuivre les rencontres de la Table de concertation forestière (TCF)*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

Trois réunions de la TCF ont été tenues durant l'année 2012 à Saint-Donat. Les sujets principaux furent l'établissement des lignes de travail de la table en fonction du nouveau régime forestier québécois qui entrera en vigueur en 2013 ainsi que la planification des coupes de trois secteurs à Saint-Donat en terres publiques.

Les objectifs fixés par la table sont la protection du sol, des cours d'eau, des paysages (aucune coupe à blanc) et des sentiers de plein air durant les coupes.

Réalisations spécifiques 2013 :

En 2012, des procédures d'échange d'information et de communication entre la MRC et la Municipalité ont été établies (la MRC représentant la Municipalité à la TGIRT).

La MRC a confirmé la place d'un de ses employés à la TCF de Saint-Donat. De plus, le ministère assure que toutes les coupes seront préalablement présentées à la TCF afin que cette dernière puisse déposer ses commentaires à la TGIRT par l'intermédiaire de la MRC. L'entente s'est poursuivie pour l'année 2013.

Réalisations spécifiques 2014 :

Trois réunions de la TCF ont eu lieu durant l'année. Le sujet principal a porté sur le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour les cinq prochaines années.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.



**Objectif 6 : Protéger et mettre en valeur les milieux humides**

*Action : Analyser la valeur écologique des principaux milieux humides déjà répertoriés*

2013-2014

Environnement

Réalisations cumulatives : Les actions planifiées n'ont pas pu être réalisées par manque de ressources.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.

**Objectif 7 : Améliorer la connaissance et le contrôle des espèces fauniques et floristiques**

*Action : Poursuivre le contrôle biologique des insectes piqueurs (mouches noires et moustiques)*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

Le programme de contrôle a débuté le 25 avril 2012. Au 15 septembre, lors de la fin du programme la performance atteinte lors de la saison était de 94 %.

Réalisations spécifiques 2013 :

Le programme de contrôle a débuté le 6 mai 2013. Au 15 septembre, lors de la fin du programme, la performance atteinte lors de la saison était de 92 %. Une dizaine de traitements ont eu lieu entre ces deux dates.

Réalisations spécifiques 2014 :

Le programme de contrôle a débuté le 23 avril 2014. Au 15 septembre, lors de la fin du programme la performance atteinte lors de la saison était de 93 %. Huit traitements ont été nécessaires entre ces deux dates.

Réalisations cumulatives : L'objectif fixé était d'abaisser les populations de moustiques et de mouches noires de 80 %.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.

**Objectif 7 : Améliorer la connaissance et le contrôle des espèces fauniques et floristiques**

*Action : Maintenir le programme de surveillance contre l'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans les lacs, notamment par l'obligation du lavage des embarcations motorisées extérieures à Saint-Donat*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations  
spécifiques 2012 :

Près de 512 embarcations provenant de l'extérieur de Saint-Donat ont été lavées au poste de lavage.

Réalisations  
spécifiques 2013 :

Près de 374 embarcations provenant de l'extérieur de Saint-Donat ont été lavées au poste de lavage.

Réalisations  
spécifiques 2014 :

Près de 383 embarcations provenant de l'extérieur de Saint-Donat ont été lavées au poste de lavage.

Réalisations cumulatives : Un nouveau protocole de lavage a été intégré à la réglementation en 2012. Un seul poste de lavage a été désigné afin de s'assurer qu'il soit ouvert 7 jours sur 7.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Installation stratégique de panneaux de sensibilisation sur les axes routiers municipaux, en collaboration avec le Comité patrouille nautique.

**Objectif 7 : Améliorer la connaissance et le contrôle des espèces fauniques et floristiques**

*Action : Poursuivre l'inventaire des plantes aquatiques*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

Les plantes aquatiques de la rivière Blanche (Ouareau), du lac Ouareau et du lac Archambault ont été inventoriées. Au total on retrouve 36 espèces indigènes sur ces trois lacs, plus précisément 29 pour le lac Ouareau et la rivière et 32 pour le lac Archambault. Sept nouvelles espèces de plantes ont été inventoriées durant cette campagne.

Réalisations spécifiques 2013 :

Les plantes aquatiques des lacs Beauchamp, Bœuf, Bouillon, Élan, Léon et Major ont été inventoriées. Il y a 42 espèces indigènes sur ces six lacs : 22 pour le lac Beauchamp, 11 pour le lac Bœuf, 19 pour le lac Major, 16 pour le lac Bouillon, 21 pour le lac Léon et 23 pour le lac Élan. Huit nouvelles espèces de plantes aquatiques ont été répertoriées ainsi qu'une espèce d'algue.

Réalisations spécifiques 2014 :

Les plantes aquatiques des lacs Baribeau, Croche et Rochemaure ont été inventoriées. Il y a 43 espèces indigènes sur ces trois lacs : 28 pour le lac Rochemaure, 26 pour le Baribeau et 36 pour le Croche. Seulement deux nouvelles espèces de plantes aquatiques ont été répertoriées.

Réalisations cumulatives : Aucune plante exotique n'a été retrouvée dans ces lacs et aucune espèce inventoriée n'est considérée comme vulnérable ou menacée par le gouvernement du Québec. Jusqu'à présent, l'herbier de la Municipalité contient 71 espèces indigènes aquatiques.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.

**Objectif 7 : Améliorer la connaissance et le contrôle des espèces fauniques et floristiques**

*Action : Élaborer un programme visant l'identification, la protection et la restauration des frayères de la faune aquatique*

2013-14

Environnement

Réalisations spécifiques 2013 :  
Il y a deux projets de restauration de frayères qui sont présentement à l'étude.

Réalisations spécifiques 2014 :  
Le projet de restauration de la frayère d'éperlans au ruisseau Gratton a eu lieu au mois de septembre. Le ponceau a été remplacé, le cours d'eau en amont a été nettoyé, un seuil en pierre a été installé en aval ainsi qu'un resserrement du lit du cours d'eau.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Faire un suivi des aménagements au mois de mai 2015.

## THÈME 3 : LES PAYSAGES

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Objectif 9 : Favoriser l'accès aux points de vue exceptionnels du territoire</b>                                    |   |   |
| <i>Action : Participer à la localisation et à l'aménagement des sites de points de vue exceptionnels du territoire</i> | 2012-13-14-15   |   |
| Parcs et bâtiments   |   |   |
| Réalizations spécifiques 2012 :  | Réalizations spécifiques 2013 :                             | Réalizations spécifiques 2014 :   |
| L'aménagement du sentier de la montagne Noire a été finalisé jusqu'au site du Liberator.                               | En 2013, aucun aménagement supplémentaire n'a été effectué. | Le sentier du Liberator a été stabilisé à certains endroits. L'entretien des sentiers du Mont-Sourire a été effectué. |
| Réalizations cumulatives : Aucune.   |   |   |
| Difficultés rencontrées : Aucune.  |   |   |
| Améliorations requises : Aucune.   |   |   |

## THÈME 4 : LE SOL

### Objectif 10 : Améliorer le contrôle de l'érosion

|  |   |
|--|---|
| <i>Action : Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion du contrôle de l'érosion</i>  | 2013-14   |
|  | Environnement   |
| Réalisations spécifiques 2013 :<br><br>Une partie du plan d'action sur la gestion des eaux pluviales, réalisé en collaboration avec une équipe d'étudiants universitaires de l'Université de Sherbrooke, concerne la gestion du contrôle de l'érosion. | Réalisations spécifiques 2014 :<br><br>La partie du plan d'action sur l'érosion n'a pas été améliorée par manque de ressources.<br><br>Des représentations auprès du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme a été fait au niveau de chemins privés et des entrées charretières.<br><br>La renaturalisation de rives et la stabilisation des fossés ont été poursuivies en 2014. |
| Réalisations cumulatives : Avancement du projet de gestion des eaux pluviales.   |   |
| Difficultés rencontrées : Manque de ressources pour l'élaboration et la mise en œuvre.   |   |
| Améliorations requises : Bonifier la partie effectuée par les étudiants afin de faire un plan d'action.  |   |

## Objectif 10 : Améliorer le contrôle de l'érosion

Action : Inventorier et corriger les sites d'érosion des chemins et fossés publics

2012-13-14

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

Les chemins et fossés publics entourant le lac Baribeau ont été caractérisés. Sept problématiques ont été localisées et seront corrigées.

Les fossés du Mont-Jasper ont été reprofilés et stabilisés sur une longueur d'environ 700 mètres. Le fond des fossés a été empierré et les pentes des talus ont été hydro-ensemencées d'espèces herbacées résistantes aux sols secs. 14 bermes ou bassins de sédimentation ont été construits ou réaménagés pour retenir les sédiments dans les fossés.

Réalisations spécifiques 2013 :

Les sept problématiques qui ont été localisées en 2012 au lac Baribeau ont été corrigées.

En 2013, les chemins et fossés publics autour du lac Croche ont été caractérisés. Un seul segment constitue une problématique majeure et 14 sont de catégorie moyenne. Les travaux de réaménagement sont prévus dès l'été suivant.

Réalisations spécifiques 2014 :

Des travaux de correction ont été effectués à sept endroits pour réparer les problématiques ciblées en 2013 dans le bassin versant du lac Croche.

Les bassins versants des lacs caractérisés en 2012 sont ceux des lacs Sylvère, Rochemaure et Des Aulnes.

Aucun segment n'a été mis dans la catégorie « Majeur » et 12 sont de catégorie « Moyenne ». Les travaux de réaménagement sont prévus dès l'été prochain.

Réalisations cumulatives : Aucune.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.

**Objectif 10 : Améliorer le contrôle de l'érosion**

*Action : Sensibiliser les citoyens sur les impacts de l'érosion des sols et aux techniques de stabilisation existante*

2013-14

Environnement

Réalizations spécifiques 2013 : Aucune.

Réalizations spécifiques 2014 : Aucune.

Réalizations cumulatives : La sensibilisation s'est déroulée principalement lors des rendez-vous avec les citoyens au sujet de leurs bandes riveraines. Également, le kiosque de l'environnement, lors de la Fête de la famille et de l'environnement, a permis d'expliquer les principes de l'érosion aux citoyens. Les explications portaient sur les causes et les conséquences de l'érosion ainsi que sur les méthodes pour stabiliser le sol. Les citoyens peuvent également contacter les étudiants engagés en période estivale pour demander de l'information supplémentaire.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.



**Objectif 12 : Encadrer l'exploitation des mines, des carrières et des sablières**

*Action : Collaborer avec la MRC et le MRNF pour la réhabilitation environnementale des mines, des carrières et des sablières en fin d'exploitation sur les terres publiques*

2012-13-14

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

Aucune.

Réalisations spécifiques 2013 :

Une demande de restauration des sablières du secteur du lac La Clef a été déposée à la MRC par voie de résolution du conseil.

Réalisations spécifiques 2014 :

Des rencontres ont eu lieu entre la Municipalité, la MRC et le Ministère pour inciter le gouvernement à restaurer la sablière du lac Clef.

La restauration des phases 1 et 2 d'exploitation a été effectuée pour les sablières du secteur du lac La Clef en collaboration avec la MRC de Matawinie et l'exploitant.

Réalisations cumulatives : Aucune.

Difficultés rencontrées : Les baux d'exploitation des sablières et gravières présentes sur le territoire public sont encore actifs. La réhabilitation n'est requise par le gouvernement que lors de la fermeture du site.

Améliorations requises : Aucune.

**Objectif 12 : Encadrer l'exploitation des mines, des carrières et des sablières**

*Action : S'assurer de la réhabilitation environnementale des carrières et des sablières privées*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

Aucune réhabilitation en cours.

Réalisations spécifiques 2013 :

Aucune réhabilitation en cours.

Réalisations spécifiques 2014 :

Réhabilitation des phases 1 et 2 effectuée pour les sablières du secteur du lac La Clef.

Réalisations cumulatives : La réhabilitation est requise par le gouvernement que lors de la fermeture du site. Les sablières sur des territoires privés sont encore actives.

Difficultés rencontrées : Aucune

Améliorations requises : Assurer une communication annuelle avec la MRC et le ministère de l'Environnement afin de s'assurer que les sablières soient encore actives ou si ce n'est pas le cas, demander leur réhabilitation environnementale

**Objectif 12 : Encadrer l'exploitation des mines, des carrières et des sablières**

*Action : Collecter les redevances des exploitants de carrières et de sablières*

2012-13-14-15

Direction générale

Réalisations cumulatives : Les redevances ont été collectées par la Municipalité auprès des exploitants selon ce qu'ils ont déclaré en 2012, 2013 et 2014.

Difficultés rencontrées : Il n'y a pas de procédures pour vérifier les déclarations.

Améliorations requises : Améliorer la procédure de vérification pour les déclarations des exploitants.

## THÈME 5 : LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### Objectif 13 : Réduire les quantités de déchets du secteur résidentiel destinés à l'enfouissement

*Action : Poursuivre le système de collecte à 3 voies des matières résiduelles instauré en 1997*

2012-13-14-15

Environnement

#### Réalisations spécifiques 2012 :

Au total, 2317,91 tonnes de matières résiduelles ont été collectées. Sur ce total, 1 037 tonnes ont été enfouies (44,8 % du poids total généré), 755 tonnes ont été recyclées (32,5 %) et 526 tonnes ont été compostées (22,7 %).

D'après nos estimations, les matières recyclables envoyées à la récupération (bac bleu) représentent 70,2 % de matières potentiellement recyclables. Pour les matières compostables, 55,6 % des matières potentiellement compostables ont été collectées dans le bac brun. Il reste donc encore 29,8 % soit 320,5 tonnes de matières recyclables et 44,4 % soit 419,7 tonnes de matières compostables qui sont envoyées à l'enfouissement au lieu d'être valorisées.

#### Réalisations spécifiques 2013 :

Au total, 2 348 tonnes de matières résiduelles ont été collectées. Sur ce total, 1 106 tonnes ont été enfouies (47,1 % du poids total généré), 734 tonnes ont été recyclées (31,3 %) et 509 tonnes ont été compostées (21,7 %).

D'après nos estimations, les matières recyclables envoyées à la récupération (bac bleu) représentent 89,3 % de matières potentiellement recyclables. Pour les matières compostables, 49,27 % des matières potentiellement compostables ont été collectées dans le bac brun. Il reste donc encore 10,7 % soit, 87,9 tonnes de matières recyclables et 50,73 % soit, 524,1 tonnes de matières compostables qui sont envoyées à l'enfouissement au lieu d'être valorisées.

#### Réalisations spécifiques 2014 :

Au total, 2398 tonnes de matières résiduelles ont été collectées. Sur ce total, 1 102 tonnes ont été enfouies (46 %), 727 tonnes ont été recyclées (30,3 %) et 569 tonnes ont été compostées (23,7 %).

D'après nos estimations, les matières recyclables envoyées à la récupération (bac bleu) représentent 86,60 % de matières potentiellement recyclables. Pour les matières compostables, 53,93 % des matières potentiellement compostables ont été collectées dans le bac brun. Il reste encore donc 13,4 % soit 110 tonnes et 49,27 % soit, 475,9 tonnes de matières compostables qui sont envoyées à l'enfouissement au lieu d'être valorisées.

Réalisations cumulatives : La collecte à 3 voies des matières résiduelles s'est poursuivie en 2012, 2013 et 2014.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises. Aucune.

**Objectif 13 : Réduire les quantités de déchets du secteur résidentiel destinés à l'enfouissement**

*Action : Effectuer des campagnes annuelles de sensibilisation des citoyens aux bonnes pratiques de gestion des résidus domestiques dangereux (RDD)*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations en 2012, 2013 et 2014 : Un kiosque de sensibilisation sur les matières résiduelles a été tenu lors de la journée de la famille et de l'environnement en juin 2012, 2013 et 2014. Des capsules informatives dans le bulletin municipal ont été rédigées. La section d'information à ce sujet sur le site Internet a été mise à jour.

Difficultés rencontrées : Certains citoyens apportent des bidons de matières dangereuses mélangées (huiles avec de l'essence ou de la graisse). Ces matières sont refusées au centre de recyclage et doivent être enfouies dans des sites spécialisés.

Améliorations requises : Informer les citoyens de ne pas mélanger différents RDD dans un même contenant.

**Objectif 14 : réduire les quantités de déchets des secteurs Institutionnel, Commercial et Industriel (ICI) destinés à l'enfouissement**

*Action : Effectuer la transition du service de collecte unique actuellement destiné à l'enfouissement à la collecte à 3 voies incluant le recyclage et le compostage*

2014

Environnement

Réalisations spécifiques 2014 : La collecte du recyclage a été instaurée auprès des ICI.

Difficultés rencontrées : Les industries, commerces et institutions (ICI) manquent d'équipements pour séparer les matières à l'intérieur de leur commerce.

Améliorations requises : La collecte du compostage reste à instaurer ultérieurement.

**Objectif 15 : Optimiser les services offerts à l'Écocentre**

*Action : Solliciter la MRC afin de poursuivre les services de collecte des matières dangereuses à l'Écocentre*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations  
spécifiques 2012 :

Le service de collecte des RDD à l'Écocentre par la MRC s'est poursuivi en 2012 : 18 325 kilogrammes de RDD ont été collectés à l'Écocentre en 2012.

Réalisations  
spécifiques 2013 :

Le service de collecte des RDD à l'Écocentre par la MRC s'est poursuivi en 2013 : 20 736 kilogrammes de RDD ont été collectés.

Réalisations  
spécifiques 2014 :

Le service de collecte des RDD à l'Écocentre par la MRC s'est poursuivi en 2014 : 22 862 kilogrammes de RDD ont été collectés.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.

**Objectif 15 : Optimiser les services offerts à l'Écocentre**

*Action : Effectuer une surveillance et installer des pancartes informatives dans les sites illégaux d'entreposage de déchets destinés à l'Écocentre*

2013-14-15

Environnement

Réalisations cumulatives 2013-2014 : Une surveillance a été effectuée en collaboration avec les organismes concernés.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.

**Objectif 15 : Optimiser les services offerts à l'Écocentre**

*Action : Évaluer le besoin d'optimiser l'offre de journées ouvertes à l'Écocentre*

2014

Environnement

Réalisations spécifiques 2014 : Les journées portes ouvertes ont passé de 4 en 2013 à 10 en 2014 après une évaluation des besoins.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.

## THÈME 6 : LES NUISANCES SONORES ET LUMINEUSES

| Objectif 16 : Encadrer les sources de nuisances lumineuses  |  |  |
|---|--|--|
| <i>Action : Évaluer la possibilité de modifier ou de remplacer progressivement l'éclairage des rues du village et des parcs par un système éclairant uniquement vers le sol</i>   | 2012-13-14-15  |  |
|   |  | Parcs et bâtiments   |
| <b>Réalisations spécifiques 2012 :</b><br><br>Des tests ont été effectués devant l'hôtel de ville. Ils n'ont pas été concluants. L'éclairage de l'avenue du Lac a été modifié pour implanter l'éclairage vers le sol et au DEL. | <b>Réalisations spécifiques 2013 :</b><br><br>Cette action n'a pas progressé depuis les actes posés en 2012. | <b>Réalisations spécifiques 2014 :</b><br><br>Un projet pilote a été prévu en 2015 pour l'aménagement de la Place Saint-Donat des lampadaires éclairant vers le sol. |
| <b>Réalisations cumulatives :</b> Aucune.   |  |  |
| <b>Difficultés rencontrées :</b> Les équipements aux DEL sont dispendieux, il n'y a pas de budget disponible.   |  |  |
| <b>Améliorations requises :</b> Remplacer l'éclairage sur d'autres rues.  |  |  |

| Objectif 17 : Encadrer les sources et les seuils des nuisances sonores   |           |                    |
|--|-----------|--------------------|
| <i>Action : Retirer et déplacer le sentier de motoneige établi sur le lac Archambault</i>  | 2014-2015 |                    |
|  |           | Direction générale |
| <b>Réalisations spécifiques 2014 :</b><br><br>Aucune action n'a été mise en place pour retirer le sentier de motoneige sur le lac Archambault.   |           |                    |
| <b>Difficultés rencontrées :</b> Le secteur de la motoneige doit relever actuellement plusieurs défis afin de conserver son dynamisme comme le retrait de la piste dans le parc du Mont-Tremblant et la cohabitation impossible avec les scieries sur certains chemins forestiers. |           |                    |
| <b>Améliorations requises :</b> Aucune.  |           |                    |

**Objectif 17 : Encadrer les sources et les seuils des nuisances sonores**

*Action : Solliciter la SQ afin d'augmenter la vigilance policière au sujet des silencieux de motocyclettes et automobiles modifiées illégalement*

2012-2013-2014-2015

Sécurité civile et sécurité incendie

Réalisations cumulatives 2012 :  
Aucune.

Réalisations cumulatives 2013 :  
Aucune.

Réalisations cumulatives 2014 :  
Aucune.

Réalisations cumulatives 2012-2013-2014 : Pour chaque année, la SQ a été sollicitée à cet effet, mais ne compte pas intervenir sur le territoire à ce sujet. Les raisons étant qu'ils ne possèdent pas les technologies et les formations nécessaires. Il n'y a aucun changement chaque année.

Difficultés rencontrées : Refus de la SQ par manque de ressources.

Améliorations requises : Aucune.



## THÈME 7 : L'AIR

### Objectif 18 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur municipal par rapport à 2009

*Action : Participer au programme « Climat Municipalités » du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs afin de réaliser un inventaire des émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2009 (année de référence)*

2013-14-15

Environnement

Réalisations spécifiques 2013 :

Le plan d'action a été adopté en septembre 2013 et complété.

Réalisations spécifiques 2014 :

Le programme « Défi Climat » Municipalité a fermé en 2012.

Le plan d'action complété sera mis en œuvre durant l'année 2015.

Réalisations cumulatives : Aucune.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Aucune.

### Objectif 18 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur municipal par rapport à 2009

*Action : Évaluer la possibilité de remplacer les systèmes de chauffage au mazout du garage municipal par un système de chauffage électrique ou alternatif*

2014

Parcs et bâtiments

Réalisations spécifiques 2014: Le remplacement du chauffage au mazout était planifié dans le projet de construction du nouveau garage, lequel projet a été arrêté pour l'instant. Les installations présentes dans le garage actuel sont désuètes. L'installation du chauffage électrique requiert des travaux coûteux quant à l'approvisionnement du bâtiment en électricité.

Difficultés rencontrées : Projet pilote du nouveau garage retardé et dépenses importantes pour le remplacement du système de chauffage,

Améliorations requises : Instaurer un système de chauffage électrique lorsqu'un nouveau garage sera aménagé.

**Objectif 18 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur municipal par rapport à 2009**

*Action : Installer des coupe-moteurs sur plusieurs véhicules municipaux pour réduire la marche au ralenti*

2014

Travaux publics

Réalisations spécifiques 2014 : Aucune action n'a été entreprise en ce sens.

Difficultés rencontrées : Manque de ressources.

Améliorations requises : Ultérieurement, installer des coupe-moteur sur plusieurs véhicules municipaux.

**Objectif 18 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur municipal par rapport à 2009**

*Action : Renouveler progressivement le parc automobile municipal par l'achat de véhicules les moins énergivores de leur catégorie*

2012-13-14-15

Direction générale

Réalisations spécifiques 2012 :

Achat d'une voiture Toyota Corolla 2013 et d'un camion 4x4 usagé Toyota Tacoma 2008.

Réalisations spécifiques 2013 :

Aucun achat en 2013.

Réalisations spécifiques 2014 :

Aucun achat en 2014.

Difficultés rencontrées : La justification d'achat de véhicule hybride ou électrique est difficile, compte tenu de leur coût plus élevé par rapport à des véhicules traditionnels.

Améliorations requises : Mettre en place un calendrier de remplacement des véhicules de la Municipalité afin de s'assurer de la possession de véhicules fiables et les plus écoénergétiques de leur catégorie en fin de vie.

**Objectif 18 : réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur municipal par rapport à 2009**

*Action : Améliorer les habitudes de conduite et d'entretien des véhicules afin de réduire la consommation d'essence*

2014

Travaux publics

Réalisations spécifiques 2014 : Un entretien périodique des véhicules a eu lieu en plus d'un suivi.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Sensibiliser les employés à de meilleures habitudes de conduite.

**Objectif 18 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur municipal par rapport à 2009**

*Action : Réaliser la plantation de 600 arbres et les conserver pour au moins 30 ans*

2013-14-15

Parcs et bâtiments

Réalisations spécifiques 2013 :

Dans le centre-ville, 22 arbres de huit essences différentes ont été plantés sur la rue principale. Une centaine d'arbres ont été plantés au débarcadère Ouareau, environ 300 au dépôt des sacs de dragage, environ 100 aux abords du lit filtrant du système de traitement des eaux usées ainsi qu'autour de 200 aux abords du sentier au Parc des pionniers.

Réalisations spécifiques 2014 :

Le projet de plantation dans le centre-ville a continué, 29 arbres ont été plantés sur la rue principale. Environ 200 arbres ont été plantés pour renaturaliser un chemin forestier.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Continuer de planter des arbres dans le centre-ville.

**Objectif 19 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la collectivité par rapport à 2009**

*Action : Réaliser des campagnes de sensibilisation annuelles auprès de la population et des commerçants afin de réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement*

2013-14

Environnement

Réalisations spécifiques 2013 :

Étant donné que la mise en place du service de collecte des matières recyclables a débuté le 1er janvier 2014 pour les commerçants, l'action a été reportée. Des rencontres et des appels sont prévus pour leur offrir les ressources nécessaires afin de leur permettre de diminuer leur quantité de déchets.

Réalisations spécifiques 2014 :

Du porte-à-porte a eu lieu dans le cadre d'un projet pilote au centre-ville afin de sensibiliser les gens au tri sélectif et des dépliants ont été distribués. Le dépliant Info-Tri a été distribué aux résidents et des articles ont été publiés dans le bulletin municipal.

Difficultés rencontrées : Manque de ressources pour terminer le porte-à-porte dans le centre-ville durant l'été.

Améliorations requises : Continuer le porte-à-porte au centre-ville de Saint-Donat et contacter les commerçants afin de les aider à recycler davantage.

**Objectif 19 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la collectivité par rapport à 2009**

*Action : Faire la promotion des chauffe-moteurs afin de réduire la marche au ralenti des véhicules*

2014

Environnement

Réalisations spécifiques 2014 : Aucune action n'a été entreprise cette année.

Difficultés rencontrées : Manque de ressources.

Améliorations requises : Reporté ultérieurement.

|   |   |
|---|---|
| <i>Action : Faire des représentations auprès du ministère des Transports afin de les convaincre de bannir les véhicules récréatifs (VTT, motoneiges, bateaux, etc.) munis de moteurs deux-temps</i> | 2013-2014-2015                          |
|   | Environnement                           |
| Réalisations spécifiques 2013 : Aucune.   | Réalisations spécifiques 2014 : Aucune. |
| Réalisations cumulatives : Reporté en 2015.   |   |
| Difficultés rencontrées : Aucune.   |   |
| Améliorations requises : Aucune.  |   |

## THÈME 8 : LES INITIATIVES MUNICIPALES ENVIRONNEMENTALES

### Objectif 21 : Réduire la consommation de ressources utilisées par les activités municipales

*Action : Poursuivre l'installation de minuteries ou des capteurs de mouvements sur les luminaires extérieurs des bâtiments municipaux*

2013-14-15

Parcs et bâtiments

Réalisations spécifiques 2013 :

L'installation de minuteries a été reportée dans les années ultérieures.

Réalisations spécifiques 2014 :

Étant donné l'état du système des luminaires, aucune action n'a été entreprise sur les lampadaires. Cependant, un essai a été fait pour au niveau de l'éclairage des bâtiments.

Des capteurs de mouvements ont été installés sur le bâtiment de la station de pompage d'eau potable des condos des Cimes.

Réalisations cumulatives : Aucune.

Difficultés rencontrées : L'installation de capteurs n'est pas une bonne option étant donné la condition du système. Le système est trop vieux pour que les lumières s'allument instantanément; le délai d'allumage est trop long et la quantité d'énergie requise est trop importante pour être considéré comme une réduction de la consommation d'électricité.

Améliorations requises : Aucune.

### Objectif 21 : Réduire la consommation de ressources utilisées par les activités municipales

*Action : Optimiser la réduction de l'utilisation du chauffage et de la climatisation à l'extérieur des heures d'occupation des bâtiments*

2014

Parcs et bâtiments

Réalisations spécifiques 2014 : Dans le bâtiment de l'hôtel de ville, la température est contrôlée automatiquement en fonction des heures d'occupation des bâtiments.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Instaurer ce système aux autres bâtiments municipaux.

**Objectif 22 : Favoriser l'approvisionnement municipal avec des produits et des services écoresponsables et (ou) locaux**

*Action : Concevoir une politique d'achat local et écoresponsable pour une partie des produits achetés par la Municipalité*

2013-2014

Direction générale

Réalisations spécifiques 2013 :

La politique est en cours de rédaction.

Réalisations spécifiques 2014 :

La politique d'approvisionnement responsable a été finalisée.

Réalisations cumulatives : Avancement de la politique d'achat.

Difficultés rencontrées : Aucune.

Améliorations requises : Adoption de la politique en 2015.

**Objectif 22 : Favoriser l'approvisionnement municipal avec des produits et des services écoresponsables et (ou) locaux**

*Action : Encourager l'organisation d'événements écoresponsables par les associations et les autres organisations non municipales*

2012-13-14-15

Loisirs sportifs et culturels

Réalisations spécifiques 2012 :

Aucune.

Réalisations spécifiques 2013 :

Aucune.

Réalisations spécifiques 2014 :

Aucune.

Réalisations cumulatives : La Municipalité a soutenu l'APELA dans l'organisation de l'événement des bateaux dragons en 2012 et en 2013 et de la cyclo sportive en fournissant des bacs de recyclage (bacs bleus et bruns) et en fournissant les coordonnées d'un fournisseur en produits compostables.

La Municipalité organise pour sa part des événements écoresponsables. Des bacs à trois voies sont également sur les sites d'événement, favorisant ainsi le recyclage.

Difficultés rencontrées : Les utilisateurs des événements pensent que nos produits (verres, assiettes, etc.) doivent être mis dans le bac bleu, mais ils sont compostables donc doivent être déposés dans le bac brun.

Améliorations requises : Aucune.

| <b>Objectif 23 : Favoriser la concertation des différents acteurs en environnement</b>   |   |   |
|--|---|---|
| <i>Action : Assurer un contact permanent entre la Municipalité et l'organisme de bassin versant de la rivière L'Assomption (CARA)</i>  |   | 2012-13-14-15                           |
|  |   | Environnement                           |
| Réalisations spécifiques 2012 : Aucune.  | Réalisations spécifiques 2013 : Aucune. | Réalisations spécifiques 2014 : Aucune. |
| <p>Réalisations cumulatives : En janvier 2012, le directeur du Service de l'environnement a été nommé au conseil d'administration de la CARA puis nommé au comité exécutif de cet organisme de bassin versant. Il a quitté le conseil d'administration à l'hiver 2014, mais demeure membre du Comité environnement des lacs et du Comité du plan directeur de l'eau. Le manque de temps pour le conseil d'administration est dû à l'ajout des divisions des eaux potables et des eaux usées au service de l'environnement.</p> |   |   |
| Difficultés rencontrées : Aucune.  |   |   |
| Améliorations requises : Aucune.   |   |   |

| <b>Objectif 23 : Favoriser la concertation des différents acteurs en environnement</b>   |   |   |
|--|---|---|
| <i>Action : Conserver et resserrer les partenariats entre la Municipalité et les associations œuvrant pour la protection et la mise en valeur de l'environnement</i>   |   | 2012-13-14-15                           |
|  |   | Environnement                           |
| Réalisations spécifiques 2012 : Aucune.  | Réalisations spécifiques 2013 : Aucune. | Réalisations spécifiques 2014 : Aucune. |
| <p>Réalisations cumulatives : Des réunions entre la Municipalité, les associations et le Comité consultatif en environnement ont été organisées le 28 avril 2012, le 4 mai 2013 et le 6 mai 2014. Au cours de ces réunions, les réalisations des années précédentes et les actions à poser dans l'année à venir relativement à l'environnement ont été exposées et commentées. De plus, le bilan annuel de la mise en œuvre de la politique environnementale de 2012 a également été présenté à chaque réunion.</p> <p>Des conférences en environnement ont également été offertes lors des assemblées générales des associations par le Service de l'environnement en 2012, 2013 et 2014.</p> |   |   |
| Difficultés rencontrées : Aucune.  |   |   |
| Améliorations requises : Aucune.   |   |   |



**Objectif 23 : Favoriser la concertation des différents acteurs en environnement**

*Action : Maintenir la collaboration du Comité consultatif en environnement (CCE) en matière de recommandations environnementales*

2012-13-14-15

Environnement

Réalisations spécifiques 2012 :

Quatre rencontres du CCE ont été tenues en 2012. Sur l'ensemble des rencontres, le CCE a émis 4 recommandations au conseil municipal. Aucun siège n'est vacant. La liste des membres du CCE est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Réalisations spécifiques 2013 :

Trois rencontres ont eu lieu en 2013, soit en février, en avril et en mai.

Réalisations spécifiques 2014 :

Trois rencontres officielles ont eu lieu en 2013, soit deux en février et une au moins de mars. Des rencontres non officielles ont eu lieu à l'automne afin d'être consulté pour la refonte des règlements d'urbanisme.

Réalisations cumulatives : Rencontres annuelles du CCE.

Difficultés rencontrées : Trouver deux personnes afin de remplacer deux sièges vacants au sein du comité.

Améliorations requises : Aucune.

**Objectif 24 : Mettre en place des activités de sensibilisation pour les citoyens**

*Action : Élaborer un plan de communication environnementale pour la Municipalité*

2014-2015

Environnement

Réalisations spécifiques 2014 : Aucune.

Difficultés rencontrées : Le plan de communication environnemental devrait être élaboré à l'intérieur d'un plan de communication général afin de standardiser les outils de communication utilisés par tous les services.

Améliorations requises : Élaborer un plan de communication environnementale.

| <b>Objectif 23 : Mettre en place des activités de sensibilisation pour les citoyens</b>   |   |   |
|---|---|---|
| <i>Action : Organiser des colloques et activités environnementales pour les citoyens</i>  |   | 2012-2013-2014-2015                     |
|   |   | Environnement                           |
| Réalisations spécifiques 2012 : Aucune.   | Réalisations spécifiques 2013 : Aucune. | Réalisations spécifiques 2014 : Aucune. |
| <p>Réalisations cumulatives : En 2012, 2013 et 2014, le Service de l'environnement a offert des conférences lors des assemblées générales des associations. Les thèmes abordés sont ceux choisis par l'association.</p> |   |   |
| <p>Difficultés rencontrées : Aucune.</p>  |   |   |
| <p>Améliorations requises : Aucune.</p>   |   |   |

| <b>Objectif 23 : Mettre en place des activités de sensibilisation pour les citoyens</b>   |   |   |
|---|---|---|
| <i>Action : Intégrer le thème de l'environnement lors des événements et des fêtes organisées par la Municipalité</i>  |   | 2012-13-14-15                           |
|   |   | Environnement                           |
| Réalisations spécifiques 2012 : Aucune.   | Réalisations spécifiques 2013 : Aucune. | Réalisations spécifiques 2014 : Aucune. |
| <p>Réalisations cumulatives : Des bacs de recyclage et de compostage étaient présents sur les lieux des événements organisés par la Municipalité. La vaisselle utilisée est composée de matériaux biodégradables et donc compostables. Les dépliants d'invitation aux événements incitent également au covoiturage.</p> |   |   |
| <p>Difficultés rencontrées : Aucune.</p>  |   |   |
| <p>Améliorations requises : Aucune.</p>   |   |   |

| <b>Objectif 24 : Mettre en place des activités de sensibilisation pour les citoyens</b>   |  |
|---|--|
| <i>Action : Collaborer avec les écoles pour l'élaboration et la diffusion d'activités éducatives sur les bonnes pratiques environnementales</i>       | 2013-14-15   |
|   | Environnement  |
| Réalisations spécifiques 2013 :<br>Le projet a débuté, mais la personne ressource à l'emploi de la RITDM a quitté son emploi et le poste a été aboli. | Réalisations spécifiques 2014 :<br>Une rencontre avec la responsable de la Coop-verte a eu lieu pour discuter de présentations éventuelles au Collège Sacré-Cœur dès le mois de mars 2015. |
| Réalisations cumulatives : Aucune.  |  |
| Difficultés rencontrées : Aucune.   |  |
| Améliorations requises : Une première présentation aura lieu fin mars 2015.   |  |

**Si vous avez des questions ou commentaires concernant la mise en œuvre de la politique environnement et du plan vert 2012-2015, n'hésitez pas à nous contacter.**

**Pour nous joindre**

Mickaël Tuilier, directeur du Service de l'environnement  
Municipalité de Saint-Donat  
490, rue Principale  
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0  
Téléphone : 819-424-2383, poste 226 - Télécopieur : 819-424-5020  
Courriel : mickael.tuilier@saint-donat.ca